

REGLEMENT INTERIEUR DE VOTRE CLUB CALIFORNIA GYM

- 1) L'accès à la salle et aux appareils sont autorisés aux seuls adhérents actifs, c'est-à-dire à toute personne à jour de cotisation (mensualité réglée).
- 2) Pour accéder à votre club, vous avez acheté un badge. Ce badge est obligatoire à chacune de vos séances pour accéder à votre club de sport.
- 3) Toute tentative de passage sans badge est directement sanctionnée par l'exclusion.
- 4) Si vous n'avez pas votre badge, nous pourrions vous ouvrir exceptionnellement la porte. Cependant, au-delà de 3 oublis vous devrez soit racheter un badge soit revenir avec votre badge pour rentrer.
- 5) Si vous perdez votre badge ou que vous vous le faites voler, vous devrez le racheter au tarif en cours.
- 6) L'abonnement étant lié à la personne qui l'a acheté ; il est non cessible. Le badge ne peut être cédé ou prêté. Toute entorse à cette règle sera sanctionnée par l'interruption immédiate de l'abonnement sans aucune forme de remboursement de prorata.
- 7) Les enfants ne sont pas autorisés à entrer dans les espaces sportifs. Ils sont tolérés exceptionnellement sous la surveillance d'un parent. Seuls les enfants de 16 ans et plus peuvent s'entraîner.
- 8) Le passage par les vestiaires est indispensable avant l'accès dans le club. Notamment pour y enfiler une tenue de sport, des chaussures propres, prendre une serviette à poser sur les appareils et y déposer votre sac dans un casier.
- 9) Le port de chaussures propres non utilisées en extérieur est obligatoire.
- 10) Les sacs ne peuvent être entreposés ailleurs que dans un casier que vous pouvez cadenasser. Le dépôt de sac en salle est interdit et à titre exceptionnel à l'accueil. « Vos affaires personnelles sont sous votre entière responsabilité. »
- 11) Chaque cadenas devra être retiré chaque soir afin de ne pas bloquer un casier inutilement. Ils seront chaque soir coupés et le contenu laissé dans un sac à l'accueil.
- 12) Vous devez impérativement vous munir d'une serviette propre pour la poser sur les bancs de musculation.
- 13) L'entraînement torse nu n'est pas autorisé.
- 14) L'utilisation des poids et haltères est soumise à l'obligation de les ranger après chaque utilisation. Les barres doivent donc être systématiquement déchargées et les haltères replacés sur le rack.
- 15) Les appareils de musculation ne sont pas des bancs d'écoles, ne collez pas vos chewing-gums dessous. (Toute autre forme de dégradation est bien entendu proscrite). Il est interdit de manger sur les zones d'entraînements.
- 16) Le matériel est fait pour faire de vous des femmes et des hommes forts, pas des brutes ! Il peut être bousculé, pas maltraité !
- 17) Le nettoyage des appareils cardio est obligatoire. Pour cela, du papier et des pulvérisateurs sont à votre disposition.

- 18) Dans les espaces d'entraînement, il n'est pas permis de téléphoner et de prendre des photos ou des films portant atteinte à la vie privée des personnes présentes.
- 19) La violence verbale et/ou physique n'est pas tolérée dans le club.
- 20) Les gestes, harcèlement, et/ou relations intimes/sexuels ne sont pas tolérés dans le club.
- 21) Les cours aquatiques sont uniquement sur réservation. Ces dernières se font sur le site de réservation « RESAMANIA », via votre application, par téléphone ou directement à l'accueil. Chaque inscription doit être nominative.
- 22) En dehors des périodes de présence des coaches, soyez systématiquement deux par sécurité pendant vos séances. En cas d'incident, le club décline toute responsabilité.
- 23) Le respect des horaires est une règle incontournable. Ainsi, les vestiaires seront fermés 1h avant la fermeture du club afin de faire l'entretien. Il est obligatoire de terminer sa séance avant la fermeture du club (5 minutes avant la fermeture) afin de se changer et récupérer ses affaires.
- 24) Dans l'espace aquatique - règlement d'hygiène :
- **Sont interdit** : pansement, chewing-gum, chaussettes de sport, les cheveux longs non attachés, bandana, casquettes ou autres textiles, maillots de bains long, débardeurs, mini short homme ou femme, string.
 - **Sont autorisés** : bonnets de bain, chaussettes aquatiques ou chaussons aquatiques.
 - **Sont obligatoire** : maillots de bain, douche avant les cours, séchage avant de sortir de l'espace aquatique.
- 25) Dans l'espace aquatique les plongeurs et sauts sont interdits, l'apnée est interdite sauf autorisation du maître-nageur présent.
- 26) Seul le matériel aquatique de California gym est autorisé dans l'eau.
- 27) Les instructions du personnel doivent être respectées et suivies. Tous les membres du personnel de CaliforniaGym sont habilités, s'il a des motifs raisonnables de le faire, à refuser temporairement ou définitivement l'accès au(x) club(s) aux personnes qui ne respecteraient pas les conditions générales et/ou le règlement intérieur.
- 28) Après la douche, séchez-vous dans la zone humide du vestiaire pour éviter les chutes et les salissures inutiles dans les vestiaires. Pour des raisons d'hygiène, il n'est pas autorisé de se raser / s'épiler dans les vestiaires.

Le savoir-vivre est de rigueur dans les relations avec le personnel ou entre usagers de la salle. Tout pratiquant s'engage à adopter en toutes circonstances une attitude et un langage corrects à l'égard de tous et à établir des relations basées sur le respect d'autrui. Si vous constatez que quelque chose ne fonctionne pas (lumière, sèche-cheveux, manque de papier...) n'hésitez pas à nous remonter l'information, et nous nous engageons à intervenir dans les délais les plus brefs. En cas de non-respect du présent règlement, la direction se réserve le droit de suspendre ou d'annuler un abonnement sans aucune forme de compensation.